



d'Frënn vum Bierger Schlass
les Amis du Château de Bourglinster
association sans but lucratif

Bourglinster, le 7 décembre 2021

Madame, Monsieur, cher Membre,

Depuis près de 40 ans, grâce à votre appui fidèle, nous assurons ensemble les activités culturelles au Château de Bourglinster. Les cotisations versées par nos adhérents constituent l'essentiel de notre financement et chaque adhérent contribue à la vie de l'association en versant régulièrement sa cotisation. Confiants de votre implication et dans la continuité de votre engagement, nous vous remercions de faire parvenir votre règlement de cotisation sur un de nos comptes indiqués ci-après avec la mention « **cotisation année 2022** ».

Information importante : la cotisation est annuelle et non saisonnière, le paiement ne se relate pas à la saison (par ex. 2021-2022 comme indiqué sur le dépliant) mais à l'année.

Les différentes possibilités de cotisation sont :

<i>En tant que membre :</i>	<i>25.- € par personne</i>
<i>En tant que membres en couple :</i>	<i>40.- €</i>
<i>En tant que membre d'honneur :</i>	<i>à partir de 50.-€ par personne</i>

En tant que membre vous bénéficiez d'une réduction des prix de concerts de notre programme et vous avez la possibilité de participer à l'excursion annuelle réservée aux membres des « Amis du Château de Bourglinster ».

Si cette lettre devait se croiser avec votre paiement nous vous prions de considérer la présente comme nulle et non avenue.

Au cas où vous désireriez faire un don en faveur de l'association « Les Amis du Château de Bourglinster », nous vous prions de virer la somme de 50.- € ou plus en passant par le Fonds Culturel National (FOCUNA) avec la mention « Festival de Musique Château de Bourglinster 2021-2022 » afin de bénéficier de la déductibilité fiscale.

Par ce biais nous aimerions vous informer que nous ne distribuerons plus de cartes de membre mais vos cotisations sont, bien évidemment, inscrites et énumérées sur un fichier.

Nous sommes au regret de devoir vous annoncer que le concert du **23 janvier 2021** prochain est annulé dû à l'indisposition d'un des artistes.

En vous remerciant chaleureusement de votre soutien des Concerts au Château de Bourglinster et de l'association des « Amis du Château de Bourglinster », veuillez agréer, cher Membre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les Amis du Château de Bourglinster a.s.b.l.

Théo WEILER, président

Nos comptes bancaires :

CCPLLULL	LU12 1111 0047 8431 0000
BCEELULL	LU89 0019 9100 3000 9000
BGLLULL	LU48 0030 2572 4131 0000
BILLULL	LU66 0026 1553 0980 0000
CCRALULL	LU05 0090 0000 0051 4497